

**LES PERIMETRES DE RISQUES**

**PREVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES**

- Zone à risque technologique
- Zone à risque technologique
- Zone à risque technologique
- Zone à risque technologique

**Transport de matière dangereuse**

- Zone à risque de transport de matière dangereuse
- Zone à risque de transport de matière dangereuse
- Zone à risque de transport de matière dangereuse
- Zone à risque de transport de matière dangereuse

**PREVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**

- Zone à risque de mouvement de terrain
- Zone à risque de mouvement de terrain
- Zone à risque de mouvement de terrain
- Zone à risque de mouvement de terrain

**PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DEBOREMENT DES COURS D'EAU**

- Zone à risque d'inondation par débordement des cours d'eau
- Zone à risque d'inondation par débordement des cours d'eau
- Zone à risque d'inondation par débordement des cours d'eau
- Zone à risque d'inondation par débordement des cours d'eau

**non couverts par un PPRNI**

- Zone non couverte par un PPRNI
- Zone non couverte par un PPRNI
- Zone non couverte par un PPRNI
- Zone non couverte par un PPRNI

**PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT**

**Périmètres de production**

- Zone à risque de production
- Zone à risque de production
- Zone à risque de production
- Zone à risque de production

**Axe d'écoulement**

- Axe d'écoulement
- Axe d'écoulement
- Axe d'écoulement
- Axe d'écoulement

**Périmètres d'écoulement et d'accumulation**

- Zone à risque d'écoulement et d'accumulation
- Zone à risque d'écoulement et d'accumulation
- Zone à risque d'écoulement et d'accumulation
- Zone à risque d'écoulement et d'accumulation

**Autres symboles**

- Contour
- Profilométrique
- Profil de coupe existant

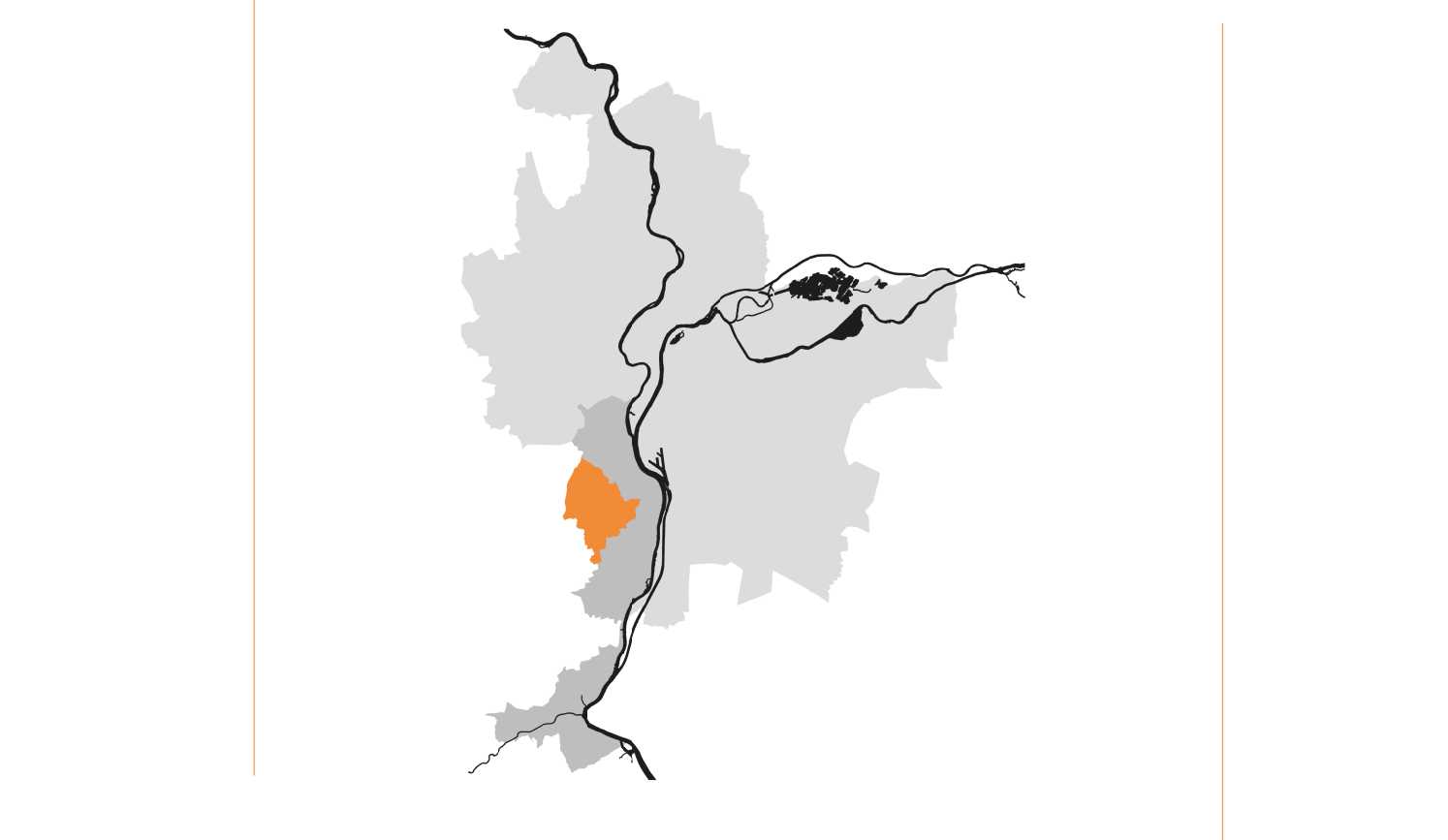
**AVERTISSEMENT :**  
 Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des services d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme  
 Attention tracé tourné vers le dossier d'agglomération pour les PPRNI et dossiers de commune pour les PPRTE.

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU - H** DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N°3 APPROBATION - 2022

**SAINT-GENIS-LAVAL**

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT  
 C.2.8 Risques naturels et technologiques  
 Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune  
 011\_012 - 01\_02 - 01\_03 - 01\_04 - 01\_05 - 01\_06 - 01\_07 - 01\_08 - 01\_09 - 01\_10 - 01\_11 - 01\_12 - 01\_13 - 01\_14 - 01\_15 - 01\_16 - 01\_17 - 01\_18 - 01\_19 - 01\_20 - 01\_21 - 01\_22 - 01\_23 - 01\_24 - 01\_25 - 01\_26 - 01\_27 - 01\_28 - 01\_29 - 01\_30 - 01\_31 - 01\_32 - 01\_33 - 01\_34 - 01\_35 - 01\_36 - 01\_37 - 01\_38 - 01\_39 - 01\_40 - 01\_41 - 01\_42 - 01\_43 - 01\_44 - 01\_45 - 01\_46 - 01\_47 - 01\_48 - 01\_49 - 01\_50 - 01\_51 - 01\_52 - 01\_53 - 01\_54 - 01\_55 - 01\_56 - 01\_57 - 01\_58 - 01\_59 - 01\_60 - 01\_61 - 01\_62 - 01\_63 - 01\_64 - 01\_65 - 01\_66 - 01\_67 - 01\_68 - 01\_69 - 01\_70 - 01\_71 - 01\_72 - 01\_73 - 01\_74 - 01\_75 - 01\_76 - 01\_77 - 01\_78 - 01\_79 - 01\_80 - 01\_81 - 01\_82 - 01\_83 - 01\_84 - 01\_85 - 01\_86 - 01\_87 - 01\_88 - 01\_89 - 01\_90 - 01\_91 - 01\_92 - 01\_93 - 01\_94 - 01\_95 - 01\_96 - 01\_97 - 01\_98 - 01\_99 - 01\_100